

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 26 mars 2025

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au local d'anglais et au salon du personnel, le mercredi 26 mars, à 19h.

Étaient présents

Aude Bourdon
Parent

Marie-Hélène Dancause
Vice-présidente
Parent

Véronique Dion
Parent-substitut

Clémence Morin
Présidente
Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent

Anne-Julie Poirier
Trésorière
Parent

Steve Hamel
Représentant du service de garde

Johanne Lemelin
Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Agnieszka Matyjasiak
Représentante du personnel enseignant (spécialistes)

Vilma Ruiz
Représentante du personnel de soutien

David Martel
Directeur

Étaient absents:

Alexandre Dal-Pan
Substitut au Représentant au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent



1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum et remercie Véronique Dion d'être présente comme substitut.
L'ouverture de la séance se fait à 19h02.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.
Ajout d'une intervention de Marie-Hélène Dancause au point 6. Autres sujets.

C.E. 2024/25-03-26-48

Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter l'ordre du jour en tenant compte de l'ajout mentionné ci-dessus.
Adopté à l'unanimité.

1.3.Approbation du procès-verbal pour les séances suivantes

1.3.1. Séance du 26 février 2025

Les corrections relevées par les membres sont effectuées.

C.E. 2024/25-03-26-49	Il est proposé par Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Marie-Hélène Dancause d'adopter le procès-verbal du 26 février 2025 avec corrections. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	---

1.4.Suivi du procès-verbal de la séance du 26 février 2025

Pas de suivi du procès-verbal, outre la question des allergies alimentaires qui sera traitée plus loin.



2. Intervention du public

Marie-Odile Lessard, parent d'élève à l'École l'Arbrisseau, fait une présentation sur les « Devoirs et leçons ». Le document de présentation a été rendu disponible aux membres sur le Teams lors de la convocation.

Les devoirs sont un sujet préoccupant, car ils occupent une place importante dans la vie familiale. En tant qu'ancienne enseignante et parent, Mme Lessard trouvait pertinent d'amorcer une réflexion sur la quantité de devoirs et de leçons qui sont donnés par les enseignants pour être réalisés à la maison.

- Définir le concept : les devoirs et leçons sont des travaux qui sont réalisés en dehors des heures de classe.
- Contexte à l'Arbrisseau : les devoirs sont choisis par l'enseignant.
 - Une période d'aide aux devoirs de 30 minutes du lundi au jeudi est déjà offerte par le service de garde.
 - *Ce que Mme Lessard constate, c'est que cette période est souvent insuffisante pour compléter l'entièreté des devoirs, malgré le fait que ce soit supérieur au temps recommandé par les experts.*
- **Mme Lessard expose l'état de la situation au Québec :**
 - Les devoirs ont pour but de favoriser la réussite scolaire et permettre à l'enfant d'élaborer une méthode de travail autonome. C'est une méthode d'apprentissage davantage utilisée au Québec, pourtant il ne semble pas y avoir de remise en question de cette pratique.
 - Pourtant, le visage de la famille québécoise a beaucoup changé dans les dernières années, il existe plusieurs types de familles. L'équilibre personnel est important, autant chez l'adulte que chez l'enfant.
 - Les devoirs peuvent contribuer à réduire le temps familial.
 - Les devoirs sont une source d'iniquité : le contexte d'apprentissage à la maison n'est pas toujours favorable; les parents de l'enfant n'ont pas les compétences pour bien l'accompagner dans ses devoirs ; etc.
- **Elle présente ensuite les effets des devoirs sur la réussite scolaire :**
 - Les devoirs auraient un effet de corrélation de 0,29 avec la réussite aux études primaires, secondaires et post-secondaires.
 - Les impacts sont positifs, mais négligeables au primaire.
 - Selon les études, les devoirs en maternelle ne devraient pas prendre plus de 5 minutes, en 1ère et en 2ème années 10 minutes, en 3ème et en 4ème années 15 minutes et en 5ème et 6ème années 30 minutes.
- **Pistes de réflexion :**
 - Réduire la quantité et la fréquence des devoirs et des leçons.
 - Privilégier la lecture, selon l'intérêt de l'enfant.
 - Encadrer davantage la période des devoirs et des leçons avec des personnes ayant la capacité de les accompagner.
 - Choisir judicieusement les devoirs et les leçons (*qui sont censés être ludiques*).

Commentaires et questionnements

- Marie-Hélène Dancause souligne que dans son expérience, le plan de travail fourni par l'enseignant(e) est davantage un guide que le parent peut suivre et adapter aux besoins de son enfant qu'une liste exhaustive de devoirs.
- Steve Hamel souligne que les devoirs sont un bon moyen pour le parent de connaître les difficultés de son enfant et de savoir s'il a assimilé la matière.
 - *Oui, mais le parent ne devrait pas être responsable de consolider les apprentissages.*
 - *Il existe d'autres moyens d'impliquer le parent avec des communications fréquentes avec l'enseignant(e).*
- Aude Bourdon fait remarquer que les devoirs seront toujours une source d'inégalité, car les enfants ont tous des capacités d'apprentissage différentes et il est normal que certains enfants aient besoin de plus de temps pour réaliser leurs devoirs.



3. Dossier / comité : Gestion des allergies alimentaires à l'école

David Martel et Clémence Morin font conjointement le suivi du dossier.

Une première rencontre du comité a eu lieu. Résumé des démarches qui ont été faites jusqu'à présent :

- Même chaque école est responsable de sa propre politique, les initiatives qui ont été effectuées à Montréal ont été chapeautées par le Centre de services scolaire de Montréal (Commission scolaire au moment des décisions). Ainsi, David Martel a demandé l'aide du Centre de services scolaire des Découvreurs dans ce dossier afin de soutenir l'école dans sa décision.
- Clémence Morin informe que le Comité de parents a également reçu Noémie Stuelsatz-Girard pour sa présentation sur la gestion des allergies alimentaires.
 - La directrice générale du centre de services, Marie-Pierre Lamarche, était présente lors de la présentation et elle était à l'écoute des arguments avancés.
 - Réactions des parents : certains parents étaient ouverts au changement en ce qui concerne de nouvelles mesures de gestion des allergies. L'un d'eux souhaiterait même que la présentation soit donnée au CE de son école (Sainte-Geneviève). D'autres parents sont plus réticents.
- *Pour prendre cette décision, il est important de sonder au maximum les parents. Une plateforme en ligne pourrait être mise en place pour permettre à tous d'exprimer leur opinion sur le sujet de manière anonyme.*
- David Martel a pu rencontrer une nutritionniste du CSS de Montréal en compagnie d'une personne des Services éducatifs du CSSDD, pour avoir un meilleur portrait des mesures mises en place localement. Elle l'a informé que :
 - Un guide des bonnes pratiques par le MEQ est en cours de travail. Il s'agira peut-être d'un éventuel projet-pilote qui serait appliqué dans 50 % des écoles (encore très peu d'information a filtré par le MEQ à cet effet).
 - Pour la gestion des collations, elles sont toujours prises au même moment et tous les élèves en même temps.
 - Des routines ont été établies pour le lavage des mains.
 - Selon elle, il n'y a pas eu d'augmentation sur le terrain de faux-négatifs / faux-positifs.
 - Seul bémol, les infirmières ont manqué de temps pour faire la formation du personnel sur les nouvelles mesures.
- Pour la suite, elle a offert de mettre en contact avec une direction dans une école ayant mis en place les nouvelles mesures.

- Elle ne conseille pas d'essayer d'appliquer les mesures progressivement, il faut que toutes les mesures soient appliquées dans leur ensemble et en même temps.
- Clémence Morin rend compte d'information qu'elle a obtenue de parents d'autres conseils d'établissement.
 - Les centres de services des Premières-Seigneuries et de Marie-Victorin sont parmi ceux qui ont déjà mis en place des mesures de type « ouverture alimentaire » dans certaines écoles.
 - *En réalité, l'interdiction est levée, mais la gestion des allergies est faite localement (cas par cas selon les allergies dans les classes).*
- **Prochaine étape pour l'Arbrisseau:**
 - Période d'information et de questions pour le personnel (enseignants et service de garde).
 - Les enjeux soulevés par les membres du personnel seront alors notés.
- Clémence Morin énumère une liste de questions qui pourront être transmise à la CSSDM concernant la gestion des nouvelles mesures et leurs effets concrets sur le terrain ; ainsi que sur les outils de formation du personnel.
- Aude Bourdon amène l'idée que le sondage pour les parents devrait permettre d'avoir la perception des parents avant et après le visionnement de la présentation.



4. Rapports

4.1. Rapport du représentant du Service de garde

- Vilma Ruiz exprime l'appréciation du personnel du service de garde et des enfants de la sortie de patinage au préscolaire. On constate une réelle amélioration des enfants dès la première sortie, même chose pour la sortie au ski. Ces activités sont définitivement à remettre au programme l'année prochaine vu leur réussite.
- Steve Hamel fait son rapport :
 - La semaine de relâche s'est bien passée.
 - La semaine de reconnaissance du service de garde s'en vient du 12 au 16 mai, le thème est « Des étoiles plein les yeux » (le service de garde a décidé de l'aborder d'un point de vue célébrités).
 - On anticipe des difficultés aux mois de mai et de juin à cause du manque de personnel qui s'annonce.
 - Les camps de jour, dont le camp Kéno – Ville de Québec, ont pris l'habitude de commencer leurs formations de plus en plus tôt et puisqu'il s'agit d'un bassin d'employés commun avec le service de garde, il est donc difficile de combler nos listes de remplacement dans cette période de fin d'année.
 - Notons que deux éducatrices régulières qui étaient en congé long terme seront de retour.

4.2. Rapport du représentant au Comité de parents

- Clémence Morin fait son rapport :
- Les élections auront lieu au mois de mai.
- Il y a eu une rencontre sur la gestion des allergies avec Noémie Stuelsatz-Girard.
 - Les allergènes seront un sujet lors des ateliers de discussion.
- La politique des frais chargés au parent a été approuvée.
 - Cette politique affecte les listes scolaires qui sont approuvées par les CE chaque année.
 - Elle fournit aussi un cadre pour les activités pédagogiques qui occasionnent des frais pour les parents.

4.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Les éléments de suivi ont tous été traités en points à l'ordre du jour.

Dans le dossier de la formation obligatoire des membres du CE, Clémence Morin rappelle que :

- Il y aura un peu plus de fiches et capsules de formation à consulter dans les prochaines séances pour bien comprendre les dossiers qui vont être abordés.

- Un calendrier des sujets avec les fiches associées se trouve dans les formations.
- Les membres du CE qui ont déjà fait leur formation dans les années antérieures sont invités à retourner sur le site web pour voir les mises à jour et les ajouts.

4.4. Rapport de la direction

David Martel fait un tour des dernières actualités à l'Arbrisseau.

1. Avancement du projet de la cour pour le préscolaire.
 - Un troisième plan d'architecte a été réalisé, le prochain devrait être le final.
 - Il s'agira d'un terrain synthétique derrière l'école avec un carré de sable sur le côté de l'école, une petite maison et un trottoir en asphalte.
 - Première évaluation des coûts s'élève à 125 000\$.
 - déjà 50 000\$ ont été ramassés par la fondation;
 - le ministère va donner un 100 000\$
 - on va aussi contacter Desjardins pour du financement
 - le centre de service assume la réparation du muret
2. Il y a une coupure supplémentaire de 600 000\$ au centre de service. Cela représente 13 000 \$ pour l'école.
 - 20 000 \$ ont été ciblés dans les postes budgétaires ; il n'y aura pas de coupures dans les services aux élèves.
 - Certains postes budgétaires sont ciblés : École inspirante, Collations (aide alimentaire), Vérification des cycles de facturation (certaines dépenses qui avaient été engagées sont en attente, on aura un meilleur portrait de la situation le mois prochain).
3. L'inscription au parascolaire est en cours. La prochaine étape sera de proposer des activités pour le préscolaire.
4. Mozaik-Parents :
 - Initiatives demandées au personnel dans le Module-SOI (Suivi des observations et interventions)
 - 80 % des commentaires laissés par les enseignants sont positifs
 - Dans l'application *mParent*, il est possible de recevoir des notifications.
 - Clémence Morin fait valoir que l'outil permet de faire sentir au parent que l'enseignant connaît bien l'enfant et qu'il est attentif à ce qui se passe en classe. Le contact avec l'enseignant s'en voit bonifié.
 - Lorsque la direction donne un billet, on le retrouvera aussi dans ce module.
5. Anglais intensif : Situation avec la formule en développement/réflexion pour l'année prochaine.
 - Les discussions se déroulent bien avec l'école partenaire.
 - On optera probablement pour le modèle 2-3-3-2.
 - La tâche de l'enseignant(e) d'anglais sera à contrat si le partage entre les deux écoles ne fonctionne pas.
6. La Course des Bocages.
 - La Fondation Jeunesse-Active revient avec une nouvelle course et souhaite que l'école en fasse la promotion.
 - Chaque membre du personnel qui participe fera un don de 10 \$ à la fondation.
 - Un message à ce sujet sera aussi diffusé dans l'Info-Parents

5. Autres sujets

Intervention de Marie-Hélène Dancause.

- La cloche du matin est à 8h01 au lieu de 8h02.
 - Le système des cloches étant géré par une centrale au CSS, David Martel va faire le suivi
- Consignes bouteilles : Elle se demandait si quelqu'un était en charge de la consigne des bouteilles à l'école. Si ce n'est pas le cas, pourrait-on faire un comité / une brigade qui s'en occuperait?

- Pour l'instant les bouteilles sont mises au recyclage.
- La gestion des bouteilles est difficile, car le centre de consigne pour les déposer est éloigné. L'option restante serait de les déposer à l'épicerie, mais il faudrait un membre du personnel porteur du projet. De plus, il faut qu'elles soient lavées avant d'être consignées, ce qui entraîne de la gestion supplémentaire.
- Poux (enjeu/récurrence/persistance) : Marie-Hélène Dancause se pose des questions sur la documentation fournie par l'école et si elle est suffisante, puisque le problème semble persister.
 - Refaire de la sensibilisation sur les vérifications quotidiennes et le fait que les parents doivent déclarer quand leur enfant a des poux.
 - Réponse de la direction :
 - Beaucoup de communiqués sont envoyés aux parents, certains se plaignent du nombre qu'ils reçoivent déjà.
 - Il serait possible de faire un rappel de la procédure avec un mémo dans l'Info-Parents

Autres questions :

- Clémence Morin : Est-ce qu'il y a un processus à suivre si un parent se porte bénévole pour organiser une activité parascolaire au préscolaire?
 - David Martel répond que le parent doit idéalement passer par la direction. Cependant, ce genre d'offre occasionne plus de gestion pour les inscriptions et une compagnie a déjà été approchée pour organiser le parascolaire l'année prochaine.

6. Autres sujets

6.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est le mercredi 30 avril 2025.

6.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h00.

C.E. 2024/25-03-26-50	Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Steve Hamel, de faire la levée de la réunion. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directeur

